

L'association GRAAL dans TRIBUNE SANTÉ d'octobre 2007

Ces bêtes qui méritent leur retraite

. L'article consacré à notre action "Réhabilitation des animaux de laboratoire"

- *Des animaux de laboratoire sont actuellement à l'adoption sur notre site, merci d'en parler autour de vous* -

Créé en 1997 par Marie-Françoise Lheureux, le Graal (Groupement de réflexion et d'action pour l'animal) lutte sur tous les fronts pour tenter d'améliorer la condition animale. Depuis 2004, l'association s'intéresse de près au devenir des animaux de laboratoire...

La première fois que Julie s'est mise à courir, elle regardait derrière elle. Elle ne comprenait pas que cela puisse être possible. Elle va mieux maintenant. L'autre jour, elle a même sauté de la voiture pour aller chasser un faisan ! », raconte son adoptante, le docteur Martine Philippe, gynécologue à Charenton.

Julie est une chienne Beagle Harrier qui découvre tardivement qu'une vie de chien peut parfois être bien agréable. Et pourtant, elle est une incroyable chanceuse : elle fait partie de la soixantaine d'animaux de laboratoires « réhabilitée » sauvée par le Graal.

Des onze premières années de sa vie, elle pourrait vous dire qu'elle ne se souvient que des barreaux et de la longue attente. Ou encore des hurlements de ceux qui ont compris pourquoi on vient les chercher, de la douleur après certaines expériences, de la peur et de la solitude.

Pourtant Julie appartenait à une équipe de recherche particulièrement motivée par la réhabilitation des animaux de laboratoire et soucieuse du devenir de ces animaux. La tête toujours penchée en raison d'une otite de cage difficile à soigner (les années d'incarcération, ça marque longtemps !), Julie n'a désormais d'yeux que pour Martine et ses nouveaux compagnons, Rodolphe et Tseu-Tseu, eux aussi des rescapés de la maltraitance animale. « Je crois que cela l'a rassurée de sentir que mes chiens étaient heureux, poursuit le Dr Philippe. Au début, Julie restait prostrée. Il n'y a rien de plus douloureux que le regard d'un animal sorti d'un laboratoire. »

Pour une recherche plus humaine et plus fiable

Selon les statistiques disponibles de 1999, diffusées le 22 janvier 2003 par la Commission des Communautés Européennes, environ 5000 chiens et 2000 chats sont utilisés chaque année dans les laboratoires français (sur un total de 2,5 millions d'animaux en France et de 10 millions en Europe). Sans compter tous les autres : singes, chevaux, souris, rats, oiseaux... soumis à moult expériences de recherche. La suite, on ne la connaît que trop bien : ils sont systématiquement euthanasiés en fin de protocole ! Pourtant, force est de constater que certains d'entre eux sont parfaitement en état de poursuivre leur vie. « La démarche du Graal s'inscrit dans l'application des textes légaux et a pour objectif de systématiser la possibilité qu'ils offrent de reclasser des animaux en fin de protocole, explique Marie-Françoise Lheureux, Présidente fondatrice de l'association. Ayant servi la science pendant de nombreuses années pour certains d'entre eux, ayant été soustraits aux conditions de vie répondant aux exigences de leurs espèces, il paraît normal d'offrir une retraite digne aux animaux de laboratoire et non de sanctionner leur sortie de protocole par l'euthanasie, comme c'est aujourd'hui le cas dans la plupart des structures. »

Pas de vide juridique donc, mais simplement une absence de pratique de la part de chercheurs frileux qui préfèrent opter pour une solution plus « expéditive », plus facile à mettre en place. Pourquoi diable aller se compliquer la vie avec des animaux désormais « inutiles » ? Le monde de la Recherche est souvent sans pitié. Prêt à s'égarer dans une course effrénée au

progrès, il en oublie l'essentiel. A savoir, les questions d'éthique, de morale, de respect pour des êtres vivants considérés comme de simples outils. « Quatre-vingt pour cent des Français sont contre l'expérimentation animale, souligne Marie-Françoise Lheureux. Notre démarche répond au souhait de toutes ces personnes, mais aussi à celui de nombreux chercheurs qui aimeraient trouver un moyen de rapprocher les Français de la recherche. Mais heureusement, il y a des chercheurs pionniers qui, aujourd'hui, adhèrent à nos idées. »

Tout commence vraiment en 2004. Le Graal contacte le Dr Philippe Moullier, spécialiste de thérapie génique et directeur de recherche au CHU de Nantes. « Vous m'avez en partie persuadé, admet-il. Mais laissez-moi du temps pour en parler à mon équipe... »

Bientôt, c'est une première victoire pour le Graal : les premiers animaux seront cédés fin 2004 par l'INSERM U649 et EFS Pays de Loire, en coopération avec le centre expérimental de thérapie génique de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes (ENVN). D'autres chercheurs vont adhérer ensuite au projet, le soutenir et devenir des interlocuteurs privilégiés : le professeur Pierre Louis Toutain de l'INRA et de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse qui a récemment proposé une thèse sur la réhabilitation des animaux de laboratoire, le docteur Bernard Andrieux, François Lachapelle, directeur de la mission Expérimentation animale à l'INSERM, le professeur Axel Kahn, généticien... Et puis, il y a aussi tous ces appels encourageants de parents d'enfants atteints de graves maladies : « Nous savons ce que nous devons à tous ces animaux qui font les frais de l'avancement de la recherche. Cela nous a permis de respirer un peu de savoir que certains d'entre eux pourront sortir de l'enfer des laboratoires... »

La réhabilitation au quotidien

Trouver des structures d'accueil, réussir à convaincre certains laboratoires encore réticents, organiser une « réhabilitation » sauvetage de dernière minute... La tâche de l'association n'est pas aisée. Certaines associations de défense animale, intransigeantes, s'insurgent même et lui reprochent de traiter avec des laboratoires. « Nous ne voyons pas les choses ainsi, insiste la Présidente. Le plus important est d'offrir une "seconde vie" à des animaux encore en bonne santé physique et psychique. Et cela est tout à fait possible. »

La preuve ? Thia, schnauzer nain femelle, premier animal réhabilité par le Graal, ne savait ni aboyer, ni marcher en laisse, ni être propre, ni descendre l'escalier, ni manger sans se frotter la truffe contre le sol. Devait-elle pour autant être classée parmi les « irrécupérables » ? Après quelques mois d'apprentissage, cette petite chienne, arrivée un soir de Noël 2004 auprès d'une petite fille de quatre ans, est devenue à l'aise avec sa nouvelle vie. De même, Neptune, labrador femelle de 8 ans (autant d'années de confinement) s'était montrée agressive envers ses congénères de laboratoire alors qu'elle s'est parfaitement adaptée à sa nouvelle vie ! Mi-mars 2006, le liquidateur judiciaire d'un laboratoire d'expérimentation animale localisé dans l'Indre contacte le Graal : 13 beagles sont menacés d'euthanasie si aucune solution de reclassement n'est trouvée pour les animaux dans un délai de huit jours ! Le laboratoire réalise des tests médicamenteux (antibiotiques, contraceptifs,...) et alimentaires sur les chiens, dont certains subissent 10 à 12 prises de sang par jour. Immédiatement, le Graal agit et fait savoir qu'il prend en charge les animaux. Plusieurs structures d'accueil sont alertées. Ce sera finalement le refuge de Thiernay qui accueillera non pas 13 chiens mais 17, devenus désormais candidats à l'adoption...

Parfois, les animaux n'ont hélas pas autant de chance comme en témoigne le sort réservé dernièrement à des brebis gestantes. « C'est une étudiante de l'Ecole vétérinaire de Toulouse qui nous a alertés, raconte Marie-Françoise. Comme de plus en plus d'étudiants, elle était scandalisée par certaines pratiques. Elle voulait que nous empêchions l'euthanasie prévue pour les brebis gestantes à l'issue des travaux pratiques de l'après-midi. Nous avons tenté d'intervenir mais il était trop tard. Et pourtant, il est absolument illégal de transporter des brebis gestantes ! »

Souvent, l'intérêt du Graal pour les animaux de ferme est raillé par les laboratoires. Ceux-ci lui opposent sournoisement que des millions de ces animaux finissent chaque année dans des boucheries. Alors, vouloir en sauver quelques centaines paraît bien dérisoire... On suggère alors au Graal de militer pour le végétarisme ou, à l'instar des autres associations de défense animale, de s'occuper des animaux abandonnés. Mais le Graal ne l'entend pas ainsi. Sa philosophie est tout autre. Parce qu'il n'y a pas de petite souffrance. Mais aussi parce que « celui qui sauve une vie sauve le monde », comme le rappelle si justement le Talmud. C'est d'ailleurs pour cela que l'association se débat pour que la mascotte d'un laboratoire de Grenoble, un singe macaque, trouve le plus vite possible un foyer de retraite bien mérité. En effet, la réhabilitation des primates se heurte à de multiples contraintes. Une lueur d'espoir toutefois à l'horizon : soutenu par le Ministère de l'Ecologie, par la fondation Bardot et le refuge de l'Arche à Château Gonthier, le Graal espère pouvoir annoncer la création en 2008 du premier centre de réhabilitation pour les primates de laboratoire. Des structures qui existent déjà aux Etats-Unis, en Allemagne, en Hollande... et permettent à nos chers cousins de finir leurs jours enfin en paix.

Sandrine Letellier

Contact : Association nationale de défense animale. 5, rue du Général Chanzy. 94 220 Charenton-le-Pont. Tél. : 06 60 64 55 91. www.graal-defenseanimale.org <<http://www.graal-defenseanimale.org>>

Encadré

Et si vous adoptiez ?

Dans notre numéro 75, nous évoquions déjà le sort réservé aux malheureux beagles dans notre rubrique L'animal et vous (article Expérimentation animale : « Rat » le bol des dangers !).

Chiens d'une exceptionnelle docilité, ils sont une cible particulièrement prisée des laboratoires. En voici deux tout jeunes (à peine 6 mois) sortis de l'enfer par les bons soins du Graal. Ils n'attendent qu'une main amie pour être ce que tous les chiens sont... les meilleurs amis de l'homme.